

Décision 18-DCC-86 du 25 mai 2018

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Vajera, Sodiva, Maroleg, Sodiag et Lacacha par la société ITM Entreprises

Posted on: 12 juin 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté ITM Entreprises

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Stés Vajera, Sodival, Maroleg,
Sodiag et Lacacha

Lire

Le texte intégral

33.94 Ko